CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E17084** **VALABLE JUSQU'AU** **12/05/2027**

ÉDITÉ LE 25/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/01/2000

Raison sociale : SARL MIGNOT

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 03/01/2000

Capital : 15 000

9 CHEMIN DES MURETS
95450 VIGNY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE 429380421

Siret : 429 380 421 00025

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 210731100183

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 48236025

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 48236025

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 01 34 21 81 49 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
MIGNOT CHRISTOPHE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet : http://www.couverturemignot.fr

E-mail : contact@entreprisemignot.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 823 126 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	6	18/04/2023
3121	Tuiles plates (Technicité courante)		21/05/2024
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		21/05/2024
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)		21/05/2024
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/03/2026 09:19

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E17084** **VALABLE JUSQU'AU** **12/05/2027**

ÉDITÉ LE **25/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/01/2000
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 03/01/2000
Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE 429380421

Siret : **429 380 421 00025**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 210731100183
Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 48236025
Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 48236025
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **SARL MIGNOT**

9 CHEMIN DES MURETS
95450 VIGNY

Téléphone : 01 34 21 81 49 **Fax :**
Portable :

Site Internet : http://www.couverturemignot.fr
E-mail : contact@entreprisemignot.fr

Responsabilité légale :
MIGNOT CHRISTOPHE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	18/04/2023
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	21/05/2024
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	21/05/2024
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	21/05/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	21/05/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	21/05/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	21/05/2024
o Isolation des combles perdus	18/06/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/03/2026 09:19

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.